

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du Club Adrénaline Escalade **Samedi 20 juin 2020**

Liste des présents :

Voir document en annexe.

Conditions de l'AG :

Visioconférence (Teamworks) et vote électronique (googleform)

Bilan de l'année 2019-2020 :

- 305 adhérents dont 149 réinscriptions de l'année passée – en hausse par rapport à la saison précédente.
- Des créneaux pleins (25 créneaux sur deux gymnases (Garches & Saint Cloud))
- Nombreuses sorties en extérieur, stages enfants pendant les vacances scolaires et évènements (Téléthon, Happyfanny) avant le confinement.
- Participation à des compétitions dont une qualification aux championnats de France
- Fermeture des gymnases et arrêt de l'activité depuis mi-mars à cause des restrictions sanitaires, avec les mesures suivantes mises en place :
 - Un accompagnement de nos moniteurs, avec un maintien de leur rémunération pour tout le mois de mars,
 - Des missions réadaptées pour nos moniteurs sur le mois de mai et juin pour animer et préparer la reprise de l'activité (vidéos et fiches d'entraînement partagées avec les adhérents, nettoyage des prises et ouvertures de nouvelles voies dans les gymnases, organisation de sorties en extérieur en juin).

➔ **Le bilan 2019-2020 est voté à l'unanimité (17/17)**

Bilan financier de l'année 2019-2020 :

Exercice comptable aligné sur la saison sportive, du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

(Au jour de l'AG : Arrêté comptable partiel au 22 juin 2020 + prévisionnel jusqu'au 31 août 2020)

Une saison atypique liée au confinement, qui a eu :

- Un impact limité sur les dépenses car la majeure partie des dépenses du club provenant des prestations effectuées par nos moniteurs (cf. bilan 2019-2020 précédent expliquant les conditions & missions rémunérées effectuées pendant le confinement). Les autres dépenses sont les licences FFME et assurances, un peu de matériel et des frais bancaires.
- Un impact quasi nul sur les entrées liées aux inscriptions 2019-2020 et aux subventions.
- Un impact encore inconnu sur les entrées liées aux inscriptions 2020-2021 s'exerçant en parti sur cet exercice comptable (de fin juin à fin août), et qui représentent une partie des recettes nécessaires pour atteindre l'équilibre.

L'équilibre budgétaire sera atteint si au moins 60% du montant des revenus de l'année précédente est réalisé sur la même période (de fin juin au 31 août).

Une remise exceptionnelle de 25€ pour la réinscription de chaque adhérent de 2019-2020 a été prise en compte dans cette hypothèse.

➔ **Le bilan financier 2019 – 2020 est voté à l'unanimité 19/19**

Bilan financier de l'année 2020-2021 :

Le bilan prévisionnel est à l'équilibre, avec les mêmes postes d'entrée et de dépenses que l'année 2019-2020. Les dépenses seront réajustées en fonction des recettes réelles (nombre d'adhérents). Budget prévisionnel hors projet de création d'une section au Chesnay, présenté ci-après. (NB : les cotisations d'inscription sont inchangées, sauf remise exceptionnelle de 25€ pour la réinscription de chaque adhérent de 2019-2020).

➔ **Le bilan financier prévisionnel 2020 – 2021 est voté et validé à l'unanimité 19/19**

Projet 2020-2021 : création d'une section au Chesnay au sein d'Adrénaline escalade

La mairie du Chesnay souhaite se décharger de la gestion de l'activité escalade menée actuellement sur son territoire.

Une nouvelle section serait donc créée et gérée par Adrénaline, avec le passage de 300 à 500 adhérents.

Les avantages pour Adrénaline :

- Une 3^e salle, ouverte tous les jours de la semaine, et accessible à certains horaires à tous les adhérents
- Un volume horaire encadrant plus important, permettant éventuellement de salarier l'un de nos encadrants.
- Un poids supplémentaire pour discuter auprès des collectivités (mairie)...

La Mairie du Chesnay doit approuver le projet début juillet. Pas de modification de statut nécessaire.

➔ **Le projet est voté et validé 18 voix pour, 1 abstention sur 19**

Election du bureau :

Le bureau actuel est reconduit (Peter Szilvassy Président, Tanguy Lagroy Vice président, Hélène Piverd Secrétaire, Nicolas Bourion trésorier)

Pierre Yves Chaufour se présente en tant que co-président afin de préparer avec Tanguy une reprise de la présidence pour les saisons futures.

➔ **La nouvelle composition du bureau est votée à l'unanimité 19/19**

Fait à Saint-Cloud le 22 Juin 2020

Hélène Piverd
Secrétaire
13 rue Arago
78210 St Cyr l'Ecole

Hélène Piverd

Peter Szilvassy
Président
20 Parc de Bearn
92210 Saint-Cloud

Peter Szilvassy

Liste des présents (non exhaustive)

- Peter Szilvassy (ayant le pouvoir de Benjamin Caspar et de Lea Ganzel)
- Tanguy Lagroy
- Hélène Piverd
- Nicolas Bourion
- Terence Lagroy
- Jeremie Clevy (parent de Zoe Clevy, et ayant le pouvoir de Margaux Seydoux, Laureline Robin, L Bailly, et 2 autres adhérents).
- Benjamin Le Coze
- Emmanuel Julien
- Veronique Fabre
- Veronique Duval
- Elliott Cribier
- Paco Barra
- Alexia Trift
- Caroline Trift
- Matteo Riou